



Département  
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité  
le 13 Janvier 2025.

Envoyé en préfecture le 13/01/2025  
Reçu en préfecture le 13/01/2025  
Publié le  
ID : 040-224000018-20250113-DCPU\_16\_2024-AR



**Xavier Fortinon**  
Président du Conseil départemental  
DCPU 16-2024

## ARRÈTE

### **PORANT DECISION DE DECLARER SANS SUITE LA CONSULTATION RELATIVE A DES INTERVENTIONS PHYSIQUES DE LEVEE DE DOUTE ET RONDES A HORAIRES ALEATOIRES POUR DIVERS BATIMENTS DU DEPARTEMENT DES LANDES. (AFFAIRE 2024PMG0284)**

Le Président du Conseil départemental des Landes

- Vu l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique,
- Vu l'article R2185-1 du Code de la commande publique,
- Considérant que la consultation est classée sans suite pour motif d'intérêt général, suite à une erreur matérielle au niveau de la mise en publicité,
- Sur proposition de Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services Ressources Humaines, Systèmes d'Information et Moyens Généraux et Madame la Directrice de la Commande publique,

## DECIDE

**Article 1** : de ne pas donner suite à la consultation 2024PMG0284 relative aux Interventions physiques de levée de doute et rondes à horaires aléatoires pour divers bâtiments du Département des Landes.

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité.

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Mont-de-Marsan, le **13 JAN. 2025**

Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental

Hôtel du Département  
23, rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan  
Tél. : 05 58 05 40 40  
Fax. : 05 58 05 41 82  
Mél. : marchespublics@landes.fr